

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1. Procédure de passation : Procédure adaptée passée en application des articles L2123-1 et R2123-4 du Code de la Commande Publique (CCP).

Les prestations donneront lieu à un marché unique, l'objet du marché ne permettant pas l'identification de prestations distinctes.

2. Identification de l'organisme qui passe le marché :

Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG - 2, route Ecospace - BP 93 077 – 67125
MOLSHEIM CEDEX - Tél. : 03.88.49.82.58 – Fax : 03.88.49.38.14

3. Maître d'œuvre

OTE INGENIERIE

1 rue de la Lisière BP 40110 67403 ILLKIRCH Cedex Tél. : 03 88 67 55 55

4. Objet du marché de travaux :

Mesures compensatoires environnementales pour la zone d'activité ACTIVEUM

5. Nature des prestations : (prestations représentatives)

- Terrassement zone humide :
 - Terrassement en déblais : 8 920 m³
 - Evacuation des déblais : 8 920 m³
- Habitat et marre pour le crapaud : Création d'une mare : fft
- Espaces verts et plantations :
 - Création d'une prairie humide de fauche : 19 530 m²
 - Création d'une phragmitaie : 8 029 m²

6. Délai d'exécution maximum des prestations : 6 Mois à compter de la notification des travaux

7. Modalités d'obtention du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) :

Le DCE dématérialisé peut être consulté et téléchargé sur la plateforme Alsace Marchés Publics :

<https://alsacemarchespublics.eu/>

8. Renseignements administratifs et techniques :

Les demandes sont à transmettre via la messagerie de la plateforme Alsace Marchés Publics :

<https://alsacemarchespublics.eu/>

Et/ou Bureau d'études OTE : M. Frédéric PFERSCH

ou Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig : M RUEZ Jean-Christophe

9. Visite des lieux : sans objet

10. Modalités de réception des offres :

Date limite de réception des offres : **21/05/2020 à 12H00**

Seules les réponses électroniques sont autorisées.

Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

11. Modalité d'attribution du marché :

Les critères pondérés retenus par le Pouvoir Adjudicateur sont :

- Le prix des prestations (50%) ;
- Techniques / Références (au regard du mémoire technique) (50%) :
 - la méthodologie et les techniques utilisées : **10 points**
 - les références sur des travaux similaires en milieu environnemental sensible : **30 points**
 - la composition des équipes et le curriculum vitae de la personne référente : **10 points**

12. Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Strasbourg – 31, Avenue de la Paix BP 1038F – 67070 STRASBOURG

Tél. : 03.88.21.23.23 – Fax : 03.88.36.44.66 – Courriel : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr

Voies de recours :

Le candidat non retenu peut exercer un recours devant le Tribunal Administratif de Strasbourg :

- *soit dans le cadre d'une procédure de référé contractuel (conformément aux articles L. 551-13 et suivants du Code de Justice Administrative)*
- *soit dans le cadre d'un recours de pleine juridiction en contestation de validité du contrat, (conformément à l'article L 521-1 du Code de Justice Administrative).*

13. Date d'envoi de l'avis à la publication : le 23/04/2020

Le Président, Gilbert ROTH